

consent, le convoque, lui demande de céder ses parts à une de ses protégées, Jacqueline Gayraud. Floquet refuse, on le passe à tabac, très violemment, il cède, il signera tout sans contre-partie. Le patron de la SETEC expliquera plus tard qu'il lui a seulement donné « un coup de téléphone ». Gemine commentera « ils semblaient se griffer et non se battre ».

Ponsot, gerant de la société Darras et Joanet qui est en instance de liquidation financière. Il s'oriente donc vers des affaires qu'il croit plus fructueuses. Il est chargé par Charly qui connaît ses problèmes, de louer un immeuble au 69 avenue de Courcelles, puis on fait comprendre à Ponsot qu'il est temps d'empêcher une descente de la brigade financière à sa société. Un chèque de 30 000 F est payé à la bande, car le PDG espère obtenir des marchés de l'Etat sur une autoroute. Il rentre en contact avec Maître Lemarchand. Ponsot espère faire recouvrer ses créances auprès des services publics avec l'aide de l'avocat. La commission est fixée à 10 % et des dividendes s'engagent pour une éventuelle candidature du chef d'entreprise aux législatives. Rien n'arrive à convaincre Ponsot et on l'oblige à verser 20 000 F, puis 200 000 f à la SETEC. On le menace, il prend peur et demande à Le Cavalier de l'aider. Celui-ci accepte, mais demande 5000 F contre une entrevue avec son patron des RG. Ponsot en voyant la police prend vraiment peur, il prévient les hommes de main de « Charly », l'affaire commence à mal tourner. Les flics vont intervenir, car Le Cavalier insiste de plus en plus sur le fait « qu'on transforme peu à peu un b.t politique... en fromage commercial ».

Les hommes de main

Gilbert Bokanoswski que l'on retrouvera plus tard, amène un client à la bande. Un conseiller économique de Tschombé, Vautier, était menacé au sujet d'un trafic de diamants, il a engagé deux gorilles qui le font chanter.

Charly convoque Francis Gémine et Gérard Daric et les convainc de travailler pour lui : l'affaire est réglée.

Francis Gémine, ancien adjudant d'Indochine. Il était gerant de « L'Etable », un restaurant de Versailles fréquenté par les truands et les indicateurs au temps de l'affaire Markovic, membre du SAC.

Gérard Daric, 39 ans, homme de main du SAC.

Roger Paquot, 48 ans, adjoint d'un responsable du SAC, « travaille » dans l'immobilier, connaissance de Charly.

Gérard Phorty et sa femme Micheline, ancien inspecteur des travaux publics, mis à la porte de la SONOCOTRA, il devient propriétaire de « L'Ecole buissonnière », apprend qu'un industriel de Colmar va avoir un contrat avec la SONOCOTRA. Il en parle à Daric, Gémine et Paquot qui vont aller extorquer 50 000 F au PDG, M. de Wimer.

Gilbert Le Cavalier, il a 16 ans en 1958, il abandonne le dessin industriel pour s'engager dans les paras, puis devient « conseiller technique » en Afrique. Une des recrues de Foccart, comme François Duprat à la même époque. De retour en France, il se met à la disposition d'organisations d'extrême-droite, car il est payé comme « correspondant » par les services secrets de l'Etat gaulliste. Mai 68, ses talents sont employés au SAC, il participe à la mise en place de groupes d'intervention anti-gauchistes, participe à une série d'opérations. Il est chargé par la préfecture de suivre les SAC dissidents. Il est employé comme dirigeant de Service d'Ordre à une manifestation CFT en 1970 aux Invalides. Il s'infiltré dans la SETEC s'occupera du service renseignements dans cette curieuse société. Il fiche gauchiste et extrémiste de droite, d'autant plus facilement qu'il rentre à l'Ordre Nouveau et en devient rapidement un cadre de service d'ordre, protégé par François Duprat. Les fichiers sont retransmis aux RG et à Lemarchand, un exemplaire est transmis à la DST par Gémine, antenne de ce service à la SETEC. Donc, dès le début, les flics sont au courant de tout, les flics laissent faire.